



MIEUX VIVRE



TERRES DE LOIRE
HABITAT
Office Public de l'Habitat de Loir-et-Cher

N°135 | ÉTÉ 2023

Le journal des locataires de
Terres de Loire Habitat

www.terresdeloirehabitat.fr

QUOI DE NEUF ?

FÊTES DE QUARTIER À BLOIS

page n°2



QUOI DE NEUF ? p. 2

Fêtes de quartier à Blois

Sensibilisation au tri des déchets à Blois

Inauguration à Saint-Ouen et à Romorantin-Lanthenay

Composteur collectif à Vendôme

ÇA M'INTÉRESSE p. 4

Troubles de voisinage – Les actions mises en place

VIE PRATIQUE p. 6

Canicule : les bons réflexes

Préparer votre départ en vacances

RENCONTRE p. 7

Animations à Montrichard

AGENDA DES SORTIES p. 8



QUOI DE NEUF ?



Fêtons Coty à Blois

FÊTES DE QUARTIER À BLOIS: DU SOLEIL... ET DE LA PLUIE !

Deux rendez-vous festifs étaient organisés en juin dans les quartiers Nord de Blois :

Le samedi 3 juin a eu lieu « **Fêtons Coty** », un après-midi convivial sur l'espace de l'ancienne place du Dr Roux (Quartier Coty), organisé par le service jeunesse O'Cotydien et d'autres partenaires. Au programme : structures gonflables, foot freestyle, pêche à la ligne, initiation de boxe, jeux en bois, buvette, etc.

Une fête joyeuse qui a réuni de nombreux habitants, sous un beau soleil.

À l'inverse, la traditionnelle « **Fête des habitants d'ici et d'ailleurs** » du quartier Croix-Chevalier a dû être annulée le matin même du samedi 10 juin, à cause de la météo. Les bénévoles présents se sont repliés à la maison de Bégon, pour un repas partagé improvisé. Rendez-vous l'an prochain, pour la 20^e édition !

BÂCHE DÉCORATIVE À ROMORANTIN

Suite à la démolition des cages d'escaliers du 10-12-14 rue Léonard de Vinci à Romorantin, le bâtiment restant sera réhabilité dans les mois à venir. En attendant le début des travaux, une grande bâche décorative a été installée sur le pignon.



QUOI DE NEUF ?



DES PAVILLONS AUX MATÉRIAUX BIOSOURCÉS À SAINT-OUEN

Six pavillons ont été inaugurés le 3 mai dernier, du 1 au 6 impasse des Vignes à Saint-Ouen, à proximité du centre bourg. Le projet comprend trois Type III et trois Type IV construits de plain-pied et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les pavillons construits en matériaux biosourcés ont permis à l'opération de recevoir le prix DREAL 2020.

Par ailleurs, afin de permettre aux locataires de réduire leur consommation énergétique, les logements disposent de panneaux photovoltaïques et de chaudières à gaz à condensation. Le coût total de cette opération s'élève à 1 447 828 €.

8 NOUVEAUX PAVILLONS À ROMORANTIN-LANTHENAY

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine de Romorantin-Lanthenay, **8 nouveaux pavillons ont été inaugurés le 9 juin dernier, du 1 au 14 allée de la Salamandre**. Avec une typologie allant du Type II au Type V, chaque logement bénéficie d'un jardin privatif clos, d'un garage et d'une place de stationnement extérieure. Le choix des matériaux traditionnels offre une architecture de qualité aux logements. La présence de chaudières gaz à condensation et de panneaux photovoltaïques permet aussi d'apporter une haute performance thermique aux logements. Le coût total de l'opération s'élève à 1 283 325 €.



ATELIER TRI DES DÉCHETS À BLOIS

Comme indiqué dans le Mieux Vivre n°134, les consignes de tri ont changé sur Blois et ses alentours !

Agglopolys a organisé des moments conviviaux entre le 26 avril et le 28 juin, afin de présenter les nouvelles consignes de tri aux habitants.

Au programme, **des activités ludiques, un goûter et des temps d'échanges**. De quoi apprendre en prenant du bon temps !



Stand sur le tri des déchets

COMPOSTEUR COLLECTIF À VENDÔME

Atelier cuisine, peinture sur palettes, installation d'un composteur partagé... Le 21 juin dernier, la rue Flaubert à Vendôme était en fête ! Des « **Animations écolo-joyeuses** » organisées par les associations Athena et Cultures du Cœur Loir-et-Cher, avec le soutien de l'État, Terres de Loire Habitat, Valdem, la communauté d'agglomération Territoires Vendômois et la mairie de Vendôme. Le projet va se poursuivre avec des ateliers réguliers. Plus d'infos : Cultures du Cœur Loir-et-Cher - 02 54 78 55 70.

TROUBLES DE VOISINAGE LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR TERRES DE LOIRE HABITAT

Face aux troubles de voisinage, les locataires se sentent souvent démunis. Dans ces situations de mésentente entre voisins, Terres de Loire Habitat intervient régulièrement, dans la limite de ses compétences.

Aboiements de chien, talons qui claquent, cris d'enfants... **Ce n'est pas toujours simple d'accepter le bruit des voisins, surtout en immeuble !** Avec plus de 8 000 logements, Terres de Loire Habitat accompagne ses locataires en cas de troubles de voisinage.

« Nous traitons environ 110 troubles de voisinage par an, avec à chaque fois un accompagnement sur mesure » explique Pascal Montbailly, responsable du service Relations sociales et Contentieux. « **Chaque situation est étudiée avec attention, cela prend du temps : on peut avoir jusqu'à près de 30 échanges avec les parties prenantes !** »

95% des interventions de son équipe concernent des troubles de voisinage, les 5 % restant relevant d'interventions liées à l'hygiène (entretien courant du logement) et d'autres interventions diverses (notamment les encombrants).

Un trouble de voisinage, c'est quoi ?

Lorsqu'on parle de trouble de voisinage, on pense en premier lieu au bruit. **Le bruit sera qualifié de trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répété, intensif et/ou qu'il dure dans le temps.** Ces bruits peuvent émaner d'une personne, d'un animal ou d'une installation (télévision, instrument de musique...). Les nuisances liées aux odeurs (barbecue, ordures...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage. Ces troubles peuvent être sanctionnés dès lors que leur fréquence et leur intensité dépassent l'acceptable, ceci de jour comme de nuit.

« Mais tous les bruits ne sont pas des troubles de voisinage ! » rappelle Pascal Montbailly. « Pour caractériser le trouble, nous réalisons une enquête sur place, avec l'aide de notre médiatrice de proximité. Elle interroge les parties prenantes, les voisins, etc. pour cerner au mieux le contexte et la gravité des faits ».

Un processus structuré et gradué

Si vous subissez un trouble de voisinage, **le premier réflexe à avoir est de rencontrer votre voisin.** « Parfois, cette première démarche suffit ! Les gens n'osent plus se parler, pourtant la communication facilite les choses » souligne Pascal Montbailly. Si le trouble persiste, vous pouvez solliciter votre agence Terres de Loire Habitat.

Terres de Loire Habitat va alors engager différentes actions : appels téléphoniques, visite à domicile, rencontre en pied d'immeuble, courrier avec rappel au règlement, médiation... « Pour chaque situation, il peut y avoir plusieurs actions récurrentes » détaille Pascal Montbailly. Il insiste sur un point fondamental : « **le locataire doit être acteur du parcours, il doit dialoguer avec son voisin.** Terres de Loire Habitat accompagne la médiation mais ne fait pas « à la place » ! Par ailleurs, les traces écrites sont importantes, l'oral ne suffit pas. »



Attention aux bruits des travaux



Favoriser le dialogue est une première étape

Le relais auprès des partenaires

D'autant que Terres de Loire Habitat ne peut pas intervenir dans tous les cas. « Par exemple, nous ne pouvons pas intervenir dans un litige privé, entre deux familles » explique Pascal Montbailly. **Le relais est alors pris par des instances compétentes :** mairie, gendarmerie ou police, conciliateur de justice... Avec des temps de procédures qui peuvent être malheureusement longs.

« Nous ne sommes pas responsables du comportement des locataires. **Nous intervenons comme facilitateur,** en essayant d'apaiser la situation, d'améliorer le vivre ensemble... Mais nous n'avons pas de baguette magique ! » conclut Pascal Montbailly.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Pour favoriser le lien social et limiter les conflits de voisinage, Terres de Loire Habitat mène des actions d'occupation positive de l'espace. Par exemple, des spectacles, des goûters... Terres de Loire Habitat peut s'appuyer sur des partenaires locaux, comme Quartiers Proximité à Blois.



LA CHAÎNE DE LA PROXIMITÉ

Le service Relations sociales et Contentieux n'est pas le seul à intervenir auprès des locataires. L'équipe de terrain est plus large, puisqu'elle représente 43 % du personnel de Terres de Loire Habitat. C'est toute une chaîne qui s'actionne pour vous accompagner au mieux dans votre quotidien !



CHALEUR : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

En cas de vague de chaleur, voici quelques conseils pour supporter au mieux cette période et économiser l'eau.

Adaptez votre consommation d'eau

Vous avez la main verte ? **Pour limiter l'arrosage**, favorisez des plantes vivaces, peu gourmandes en eau et résistantes à la chaleur comme le laurier rose, la lavande, le romarin, le jasmin ou encore le chrysanthème. **Réutilisez l'eau de lavage des légumes ou l'eau de pluie pour arroser vos plantes.** Cela préserve les ressources d'eau et contribue à réduire votre consommation. Enfin, privilégiez l'arrosage au goutte-à-goutte ou encore avec un arrosoir, **plutôt en matinée ou en soirée** pour permettre aux plantes de bien absorber l'eau.



Limitez les efforts physiques

Il est important de prendre soin de soi lors de périodes de fortes chaleurs. **Pensez à bien vous hydrater, en buvant régulièrement de l'eau** sans attendre d'avoir soif et en limitant les boissons trop sucrées ou alcoolisées. Évitez de pratiquer une activité physique trop intense aux heures les plus chaudes et sortez aux heures les plus fraîches. **Tentez de maintenir votre logement au frais**, en fermant vos fenêtres ainsi que vos volets la journée et en aérant votre logement aux heures les plus fraîches (la nuit par exemple).

Prenez soin de vos proches

Les périodes de chaleur peuvent s'avérer difficiles pour les personnes fragiles et isolées. **C'est pour cela qu'il est important de prendre soin de son entourage en prenant des nouvelles de vos proches.** N'hésitez pas à venir en aide à vos voisins qui pourraient être en situation de vulnérabilité et qui pourraient avoir besoin de votre aide !

5 POINTS À VÉRIFIER AVANT DE PARTIR EN VACANCES

La période des grandes vacances approche ! Que vous partiez quelques jours ou plus d'une semaine, il y a **quelques éléments auxquels il faut penser** avant de prendre le large.

☑ Payez votre loyer avant de partir

Pour éviter les mauvaises surprises, **pensez à payer votre loyer et vos factures** avant de partir en vacances. Pour plus de facilité, vous pouvez également **passer au prélèvement automatique.**

☑ Occupez-vous de vos animaux

Si vous avez des animaux, **emmenez-les avec vous.** Si ce n'est pas possible, **confiez-les à une personne de confiance.** Ne laissez pas un animal seul dans un logement : un chien malheureux peut aboyer en continu !

☑ Débranchez les appareils électroniques

Lorsque vous n'êtes pas dans votre logement, inutile de garder votre télévision branchée. **Débranchez tous les appareils qui ne sont pas indispensables** : ordinateur, télévision, réveil... C'est plus sûr et ça permet de faire des économies d'électricité sur le mode « veille » !

☑ Jetez vos déchets et vérifiez votre réfrigérateur

Avant de partir, **sortez vos déchets ménagers et évitez de laisser des aliments frais** (viande, restes, etc.) **dans votre réfrigérateur.** Cela évite les odeurs et la propagation de nuisibles (insectes, rongeurs), en particulier pendant les périodes de forte chaleur.

☑ Prévenez votre gardien

Vous pouvez **prévenir votre gardien ou gardienne** de votre absence. Il (ou elle) sera plus vigilant en cas de problème. **Attention** : votre gardien ou gardienne n'acceptera pas de se voir confier vos clés durant cette période.

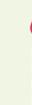


UN COLLECTIF D'HABITANTS À MONTRICHARD

Pour animer le quartier des Lièvreries à Montrichard, un collectif d'habitants et de partenaires locaux se réunissent régulièrement et organisent des événements festifs.

Les chiffres clés

2020
Lancement du collectif d'habitants



50
personnes à la fête d'avant l'été en 2022



Animation d'été à Montrichard

Ce projet de collectif a été lancé à l'initiative des travailleurs sociaux de la Maison Départementale de la Cohésion Sociale Sud-Loire. **Le collectif d'habitants s'est formé en 2020** dans le cadre d'un projet de développement du quartier. L'objectif est de rendre les habitants acteurs de la vie de leur quartier, en leur donnant le pouvoir d'agir. Avec le soutien du Secours Catholique et de Terres de Loire Habitat, **ce groupe a pu créer des événements festifs et conviviaux au sein du quartier.** Les acteurs du collectif profitent aussi de ces événements pour recueillir aussi les besoins des locataires. Prochain projet ? Un atelier « tricot », pour que le lien se fasse au premier comme au second sens du terme !

CONTACT

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA
COHÉSION SOCIALE DE SUD-LOIRE

02 54 79 74 00

sec.sud.loire@departement41.f

Atelier jeux : nadia.gaudion@orange.fr

Atelier tricot : mariepierrehuet59@gmail.com

Thierry ELLEAU

Assistant Social

«Au-delà de l'intérêt de proposer une animation au sein d'un quartier, notre attente était de recenser, **recueillir le ressenti des habitants** à propos de leur environnement, c'est-à-dire leur lieu de vie, ainsi que leurs suggestions quant à leurs besoins. Depuis le début de notre projet, nous avons pu, par exemple, célébrer les fêtes de fin d'année avec une chasse au trésor, des activités manuelles et une remise de cadeaux aux enfants du quartier. Nous avons aussi organisé des après-midis récréatifs pour les vacances de printemps et avant celles d'été. **Un beau projet co-construit pour et avec les habitants ! Bravo au collectif qui se mobilise !** »



BLOIS

CONCERT ROMANE SANTARELLI

15 Septembre

La Halle aux grains vous donne rendez-vous en septembre pour découvrir l'univers électro de Romane Santarelli, dont les chansons lumineuses vous bercent d'émotions.

📍 Halle aux grains – 21h

Renseignements : halleauxgrains.com

FESTIVAL PROMENADES PHOTOGRAPHIQUES

Du 30 juin au 30 août



Le festival vous propose de découvrir les photographies d'une vingtaine de photographes et d'artistes visuels professionnels, exposés dans 14 lieux patrimoniaux exceptionnels à Blois, le long de la Loire, à Menars, à Saint-Dyé-sur-Loire, à Mer et à Mont-près-Chambord.

📍 Blois et alentours

Renseignements : 02 54 79 90 31

EXPOSITION – « LA FAMILLE PASSIFLORE »

Du 20 juin au 09 septembre

Plongez-vous dans l'univers de la Famille Passiflore à travers une sélection d'illustrations originales de Loïc Jouannigot, exposé à la Maison de la BD.

📍 Maison de la BD

Renseignements : maisondelabd.com

ROMORANTIN

VISITE – JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 16 et 17 septembre



Venez profiter des journées européennes du patrimoine à Romorantin à travers de nombreuses visites de monuments emblématiques : visites libres et commentées du musée, visites guidées de la pagode et du parcours Normant.

📍 Musée de Sologne

Renseignements : www.museedesologne.com

ANIMATIONS – ANIM A L'ILE 08 juillet

Ne manquez pas l'après-midi en famille pleine d'animations ! Au programme des lectures contées, des jeux gonflables, du mini-golf et même un spectacle réalisé par les enfants des maisons de quartier de la ville de Romorantin ainsi qu'un groupe de percussions africaines.

📍 Ile de la Motte – à partir de 14h

Renseignements : Mairie, Service Jeunesse
02 54 98 50 34

ESCAPE GAME « LES GRAINES DE GASTON »

Les 13, 20, 27 juillet et 3, 10, 24, 31 août

Plongez-vous dans l'univers de Gaston et aidez-le à retrouver son sachet de graines dans la grange en participant à un jeu d'énigme. Vite, le temps presse ! (inscription obligatoire)

📍 Fabrique Normant

Renseignements :
02 54 95 33 66 ou
museedesologne.com



VENDÔME

CONCERT – LES IMPROMPTUS DU CHÂTEAU DE VENDÔME

Tous les dimanches du 02 juillet au 20 août

L'association du château de Vendôme vous donne rendez-vous pour découvrir des concerts aux styles variés à chaque fois, au milieu des jardins suspendus du château de Vendôme.

📍 Les jardins

suspendus du
château de Vendôme

Renseignements : 02 54 95 33 66

www.museedesologne.com



EXPOSITION – ARCHITECTURE AU JARDIN EN VAL DE LOIRE

Du 08 juin au 09 juillet

Venez découvrir l'exposition d'architecture au jardin en val de Loire à travers 40 clichés de parcs et de jardins du Loiret, du Loir-et-Cher et aussi d'Indre-et-Loire. À l'occasion, les clichés lauréats du concours photos 2022 sur la communauté d'agglomération Territoires Vendômois seront aussi présents.

📍 Chapelle Saint-Jacques

Renseignements : 02 54 89 44 06

SALON – SALON DES ARTISANS D'ART

Du 9 au 10 septembre



Le salon des artisans d'art vous propose de venir découvrir 41 artisans, tous en démonstration (laqueur, marqueteur, sculpteur, doreur, héraldiste, etc.). Expo photos et potager insolite seront aussi présents, tout comme la Cité d'Anton pour montrer comment l'on vivait au XIII^e siècle.

📍 Château de Fretay – 10h-18h

Renseignements : 06 83 85 66 35